

---

Protection des berges du fleuve Saint-Laurent, phase III  
Secteur Notre-Dame-de-la-Garde

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (2016)

---



Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un contrat de services professionnels intervenu entre la Ville de Québec et *Artefactuel*.

Ville de Québec  
Tous droits réservés  
Mai 2017  
ISBN 978-2-89552-161-7

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### VILLE DE QUÉBEC

Chargé de projet	Daniel Lessard
Chef d'équipe, archéologue	William Moss

### *ARTEFACTUEL*

Chargé de projet, recherche et rédaction	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologue (remplacement)	Céline Dupont-Hébert

### NORDA STELO

Chargée de projet	Valérie Despaux
Surveillant de chantier	François-Olivier Beaulieu

### *Artefactuel*

11 130, rue des Lauriers  
Québec (Québec) G2B 3P5

Tél. : (418) 999-0138

Courriel : [info@artefactuel.ca](mailto:info@artefactuel.ca)

Site web : [www.artefactuel.ca](http://www.artefactuel.ca)

Photographie de page couverture : Vue générale de la sous-opération 11B avant le début des travaux (photo ARTE4-PA170072)

## **RÉSUMÉ**

Ce rapport rend compte de l'intervention archéologique réalisée le long de la berge du fleuve Saint-Laurent, près du parc Notre-Dame-de-la-Garde, au sein du site archéologique CeEt-803. La Ville de Québec devait y réaliser la phase III des travaux d'enrochement afin de stabiliser les berges de l'érosion active du fleuve. Celle-ci touchait deux sous-opérations. La sous-opération 11A était située entre le quai en bois au sud du bassin Brown jusqu'au stationnement du parc Notre-Dame-de-la-Garde. La supervision archéologique a permis de localiser des vestiges d'un ancien quai d'amarrage, abandonné dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les restes d'un quai plus récent. La sous-opération 11B, située en bordure de l'extrémité est du stationnement, n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique.

## TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation .....	i
Résumé .....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des annexes.....	iv
Liste des figures.....	iv
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Localisation et description de l'aire d'intervention .....</b>	<b>4</b>
<b>2.2. Durée des travaux et équipe sur le terrain.....</b>	<b>4</b>
<b>2.3. Système de référence .....</b>	<b>5</b>
<b>2.4. Méthodes de terrain .....</b>	<b>5</b>
<b>3. CADRE HISTORIQUE .....</b>	<b>11</b>
<b>3.1. Historique de l'occupation .....</b>	<b>11</b>
3.1.1. Occupation préhistorique .....	11
3.1.2. Occupation historique.....	11
<b>3.2. Recherches antérieures .....</b>	<b>12</b>
<b>4. RÉSULTATS.....</b>	<b>18</b>
<b>4.1. Sous-opération 11A.....</b>	<b>18</b>
4.1.1. Vestiges d'un quai récent .....	18
4.1.2. Possibles vestiges d'une base d'amarrage .....	19
<b>4.2. Sous-opération 11B.....</b>	<b>30</b>
<b>5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>34</b>
<b>6. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE 1 – FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE .....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE 2 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES .....</b>	<b>37</b>

## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1</b>	<b>Fiche de site archéologique</b> .....	45
<b>Annexe 2</b>	<b>Catalogue des photographies</b> .....	46

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation de l'aire d'intervention sur carte topographique.....	2
Figure 2.	Localisation des zones d'érosion sur photographie aérienne.....	3
Figure 3.	Localisation des sous-opérations 11A et 11B.....	7
Figure 4.	Vue générale de la sous-opération 11A, vers l'est.....	8
Figure 5.	Vue générale de la sous-opération 11A, vers l'ouest.....	8
Figure 6.	Vue générale de la sous-opération 11B, vers l'ouest.....	9
Figure 7.	Coupe-type des travaux à réaliser.....	9
Figure 8.	Excavation de la clé d'ancrage à marée montante.....	10
Figure 9.	<i>Plan de la ville de Québec</i> (extrait), vers 1744, anonyme.....	15
Figure 10.	<i>Plan d'une partie de la basse ville de Québec, depuis Lamorille jusqu'à l'Ance des Mères</i> (extrait), 1749, Jean-Baptiste de Couagne.....	15
Figure 11.	<i>Plan of the Town and Fortifications of Quebec with the ground between the Rivers St Lawrence and St Charles</i> , 1785, W. Chewet.....	16
Figure 12.	<i>City of Quebec, 1830</i> (extrait), 1830, J & C Walker.....	16
Figure 13.	<i>Survey of Quebec</i> (extrait), 1841, Bathurst.....	17
Figure 14.	<i>Atlas of the city and county of Quebec</i> , Feuillet 14 (extrait), 1879, H.W. Hopkins.....	17
Figure 15.	Paroi des excavations au sommet du talus, vers le nord-ouest.....	21
Figure 16.	Concentration de débris de démolition au sommet du talus, vers le nord-est.....	21
Figure 17.	Plan de localisation des vestiges de la sous-opération 11A.....	22
Figure 18.	Localisation des vestiges sur photographie aérienne.....	23
Figure 19.	Vestige de quai 11A100, vers le nord-ouest.....	23
Figure 20.	Agencement entre les deux parties de l'assemblage 11A100, vers le nord.....	24
Figure 21.	Coin de l'assemblage 11A100, vers le nord-ouest.....	24
Figure 22.	Quai existant au sud-ouest de la sous-opération 11A, vers le nord-est.....	25
Figure 23.	Vue de la berge du fleuve dans le secteur Cap-Blanc, en 1945, vers le nord.....	25
Figure 24.	Photo aérienne du secteur Cap-Blanc en 1962.....	26
Figure 25.	Pièces de 11A200 en place, vers le sud-est.....	26
Figure 26.	Arrachement de la poursuite de l'assemblage 11A200, vers le sud-ouest.....	27
Figure 27.	Clous forgés trouvés en association avec 11A200.....	27
Figure 28.	Extrait du plan de compilation du potentiel archéologique.....	28
Figure 29.	<i>Plan exhibiting the beach wharves piers and the streets in the vicinity of the same &amp; from the General Hospital to Pointe à Pizzeau</i> (extrait), W. Ware, 13 avril 1843 (relevé en 1842)...	28
Figure 30.	<i>Plan of part of the beach opposite to the City of Quebec</i> (extrait), G.G. Dunlevie, vers 1850	29
Figure 31.	<i>Cape Diamond &amp; Diamond Harbor, Quebec</i> , 1907.....	29
Figure 32.	Remblais excavés dans la sous-opération 11B, vers le sud-ouest.....	31
Figure 33.	Base d'ancrage en béton, vers le nord-est.....	31
Figure 34.	Pièces de bois 11B100 extraites de la clé.....	32
Figure 35.	Pièce de bois 11B100 extraite de la clé.....	32
Figure 36.	Extrait du plan de compilation du potentiel archéologique.....	33

## **1. INTRODUCTION**

À la suite de l'observation de l'érosion des berges du fleuve Saint-Laurent le long du boulevard Champlain, un programme de protection et de stabilisation des berges a été mis en place par la Ville de Québec. Ce projet visait à « assurer la sécurité des usagers et à préserver les infrastructures touristiques et urbaines en place » (Dessau 2012 : 1), et a été découpé en trois phases : une première phase a été réalisée en urgence, avant le dépôt de l'étude d'impact, en 2011 (Dessau 2012 : 2), la phase II s'est faite à l'automne 2015 et la phase III à l'automne 2016. Le terrain visé étant situé à l'intérieur du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec ainsi qu'à l'intérieur des limites du site archéologique CeEt-803, les impacts potentiels patrimoniaux et archéologiques du projet ont été évalués comme très importants (Dessau 2012 : 63), et ceux-ci ont mené à la proposition de mesures d'atténuation. Parmi ces mesures se trouvait la réalisation d'une supervision archéologique des travaux impliquant des excavations (Dessau 2012 : 77).

La Coopérative *Artefactuel* a été mandatée pour la réalisation de ce volet archéologique lors de la phase III des travaux (figures 1 et 2). Celle-ci visait les tronçons EB15 à EB16 et EB17 à EB18. Le tronçon EB16 à EB17 avait déjà été enroché et végétalisé en 2002 et 2007 et n'a pas fait l'objet de travaux dans le cadre de ce projet.

Ce rapport répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et la Réglementation sur la recherche archéologique. Le prochain chapitre présentera la stratégie d'intervention générale et les méthodes mises en œuvre lors de la réalisation des recherches de terrain. Le chapitre 3 dressera un bref historique de l'occupation du secteur. Suivront les résultats des travaux archéologiques proprement dits au chapitre 4, séparés par secteur d'intervention, qui déboucheront sur la conclusion et les recommandations qui peuvent en être tirées.

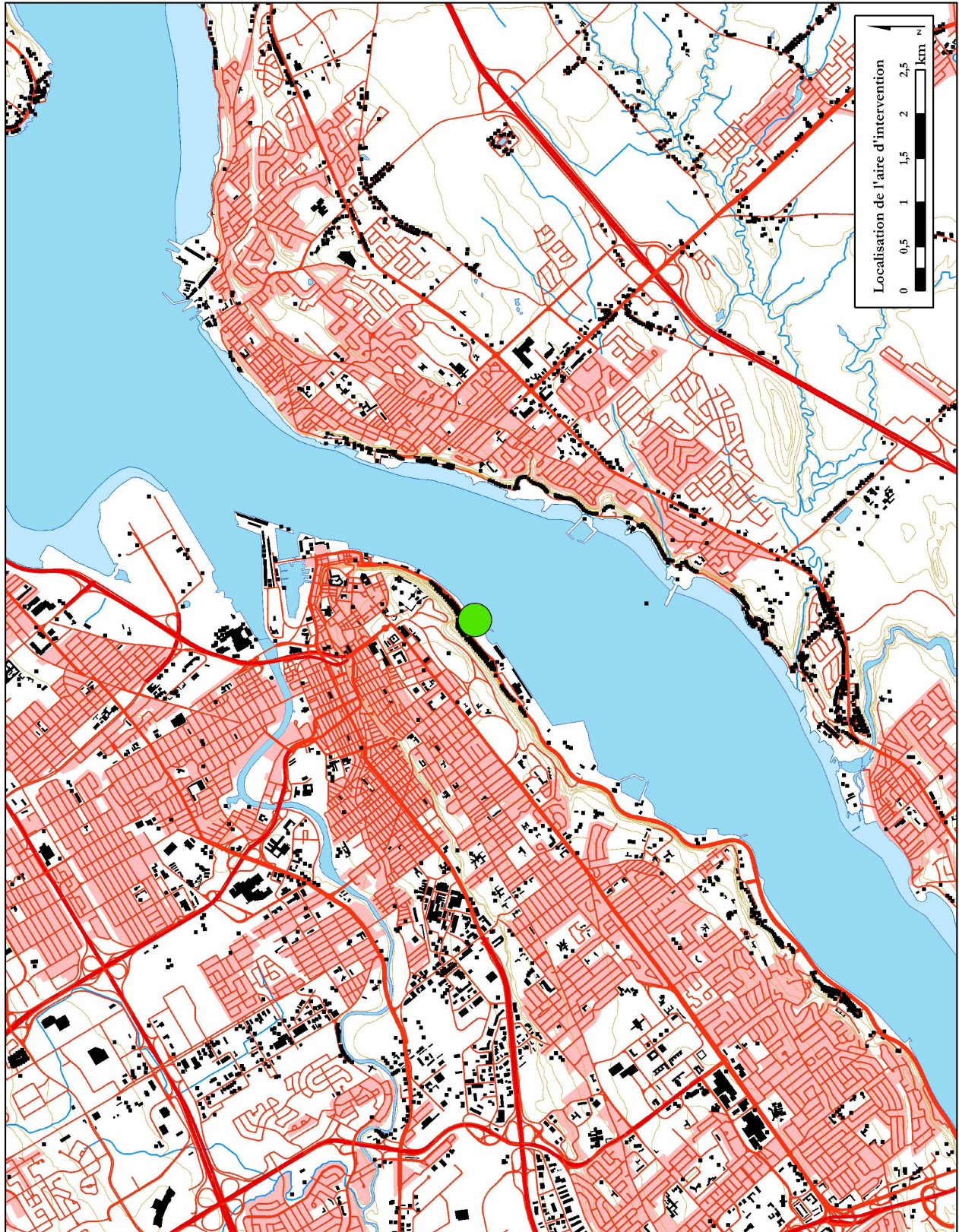


Figure 1. Localisation de l'aire d'intervention sur carte topographique (source : CanVEC, 21L/14).

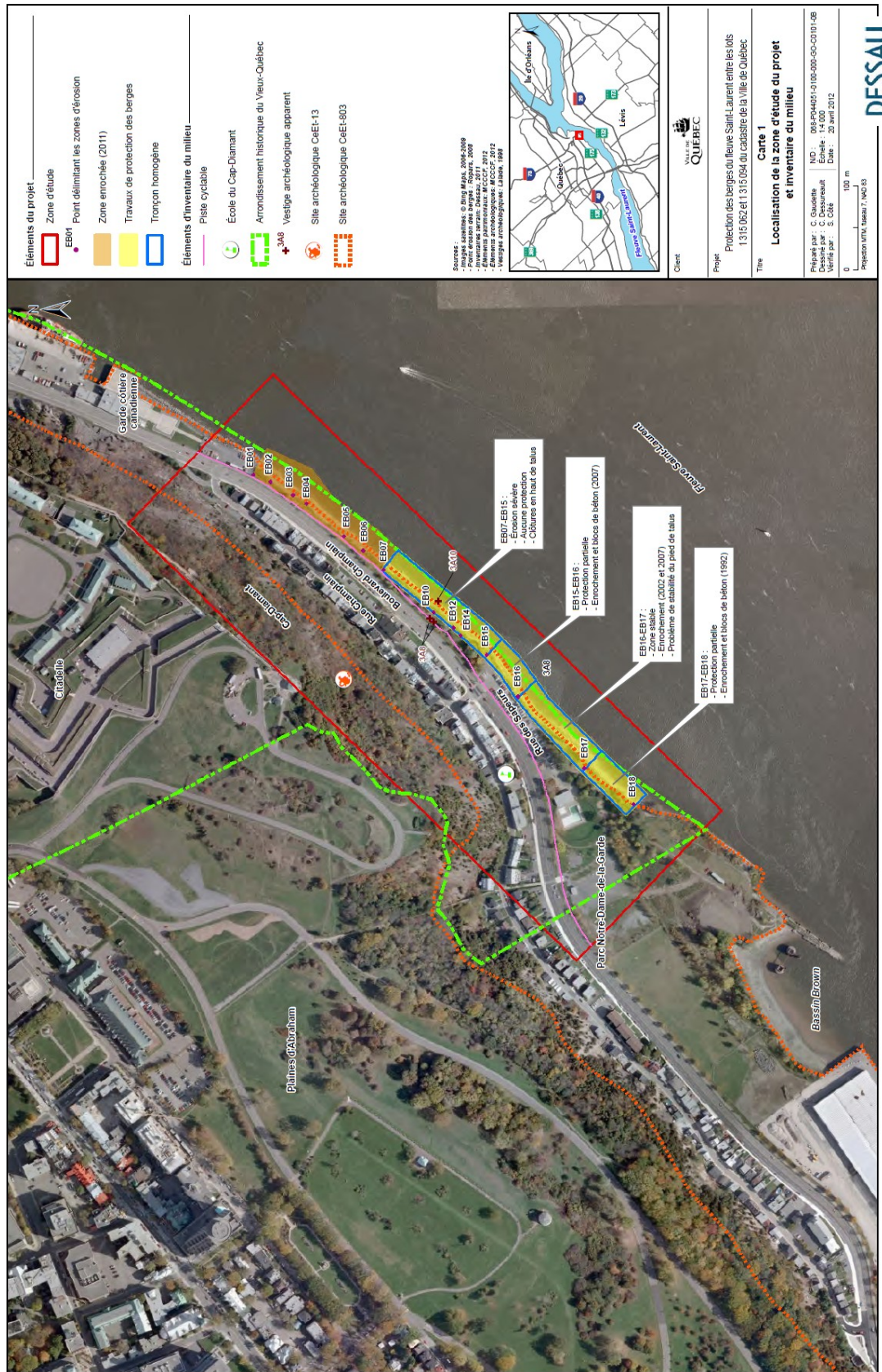


Figure 2. Localisation des zones d'érosion sur photographie aérienne (source : Dessau 2012 : annexe 1)

## **2. MÉTHODOLOGIE**

### **2.1. Localisation et description de l'aire d'intervention**

La phase III des travaux de protection des berges du fleuve Saint-Laurent touchait spécifiquement une partie des lots cadastraux 1 213 550 et 1 315 094, situés tous les deux au sud-est du boulevard Champlain, à Québec. L'aire d'intervention se trouve à l'intérieur du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec et à l'intérieur des limites du site archéologique CeEt-803.

L'intervention s'est divisée en deux sous-opérations (figure 3). La sous-opération 11A correspond au tronçon EB17 à EB18, soit la partie à l'extrémité sud-ouest du projet de protection des berges. Cette sous-opération de 90 m linéaire est bordée d'un sentier et couverte, dans le haut du talus, de végétation (figure 4). Le talus lui-même avait déjà été protégé, possiblement en 1992 (Dessau 2012 : 5), par un enrochement partiel dans lequel se trouvaient plusieurs blocs de béton (figure 5). La sous-opération 11B représente, quant à elle, le tronçon EB15 à EB16, faisant 40 m linéaires, dont les cinq derniers mètres au sud-ouest avaient déjà été enrochés en 2002 ou en 2007 (Dessau 2012 : 5). Cette sous-opération borde le stationnement du parc Notre-Dame-de-la-Garde et est partiellement protégée par un enrochement et plusieurs blocs de béton (figure 6). Du gazon et de la végétation, dont de la renouée japonaise qui devait être éliminée du site, bordaient le talus.

### **2.2. Durée des travaux et équipe sur le terrain**

L'équipe sur le terrain s'est limitée à un archéologue qui a accompagné l'ensemble des travaux d'excavations du terrain. Un permis de recherche archéologique a été demandé auprès du MCC en septembre 2016, et a été reçu le 6 octobre 2016 (permis 16-ARTE-10, délivré à *Artefactuel*). La réunion de démarrage du projet a eu lieu le 12 octobre, et le terrain s'est déroulé de façon presque continue entre le 17 octobre et le 9 novembre 2016.

### **2.3. Système de référence**

Afin de faciliter les enregistrements, les notes et les photographies font référence à un nord arbitraire (figure 3). Celui-ci est orienté vers le nord-ouest géographique, plaçant la berge du fleuve, dans le secteur des travaux, dans une orientation est-ouest. Ces orientations ont été rectifiées dans le corps du rapport.

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie historique au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est, après le site, la plus grande unité d'enregistrement et représente généralement une intervention ou activité sur le terrain. Il prend la forme d'un numéro séquentiel. La sous-opération, désignée par une lettre majuscule, représente une subdivision, généralement spatiale, de l'opération. Finalement, le lot, lui aussi un numéro séquentiel unique, est la plus petite unité d'enregistrement et représente habituellement une couche stratigraphique réelle ou arbitraire, un vestige, ou une interface. Il importe de noter que l'utilisation du système Tikal implique une certaine latitude laissée à l'archéologue, et qu'il y a donc parfois des variations quant à son utilisation. Dans le cas actuel, par exemple, seuls les vestiges mis au jour ont reçu un numéro de lot. La nomenclature des différentes opérations réalisées sur le site CeEt-803 est présentée avec les interventions antérieures, à la section 3.2.

La localisation en trois dimensions des découvertes a été réalisée à l'aide d'une station totale par l'arpenteur de l'entrepreneur. Les coordonnées ont été enregistrées selon le système de coordonnées MTM (zone 7, NAD83), et les altitudes font référence au niveau géodésique.

### **2.4. Méthodes de terrain**

Les excavations procédaient généralement en deux temps. D'abord, une excavation était pratiquée au pied du talus, dans le lit du fleuve, afin d'éviter le glissement de l'enrochement (figure 7). Cette tranchée, appelée clé d'ancrage, était par la suite comblée de très grandes pierres (de une à trois tonnes). Afin de permettre à la pelle d'atteindre cette clé, une plate-forme devait parfois être aménagée à mi-talus, par remblaiements et excavations temporaires. Une bonne partie de la clé de la

sous-opération 11A a pu toutefois être excavée à partir du bas du talus sans que cette plate-forme ne soit nécessaire. Par la suite, le sommet et la pente du talus étaient nettoyés de l'enrochement ou des débris existants puis, lorsque nécessaire, étaient excavés jusqu'à la profondeur requise pour installer la membrane géotextile et une épaisseur suffisante de pierre filtre. Par endroit, le profil du talus exigeait un remblai plutôt qu'une excavation, et des sols récupérés étaient alors utilisés. L'enrochement de très grandes pierres était par la suite installé.

L'ensemble des excavations a été réalisé sous supervision archéologique. Alors que l'essentiel des excavations dans le talus a pu être fait directement sous le regard de l'archéologue, l'excavation de la clé se faisait parfois à marée haute, et il n'était alors possible d'examiner les déblais qu'après leur extraction (figure 8).

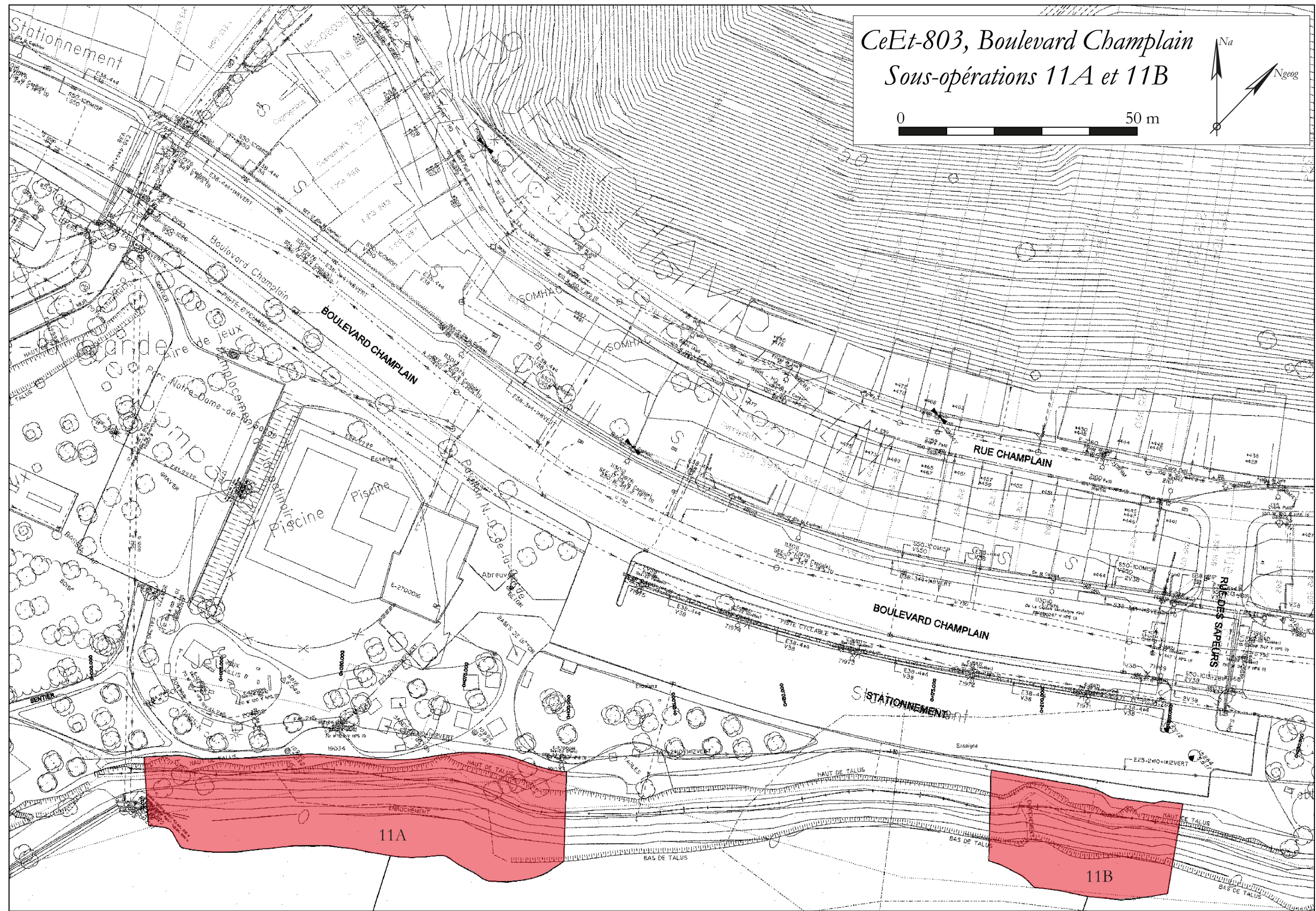


Figure 3. Localisation des sous-opérations 11A et 11B (source : VQ-48348, plan PSP150138).



Figure 4. Vue générale de la sous-opération 11A, vers l'est (photo ARTE4-180092).



Figure 5. Vue générale de la sous-opération 11A, vers l'ouest (photo ARTE4-180095).



Figure 6. Vue générale de la sous-opération 11B, vers l'ouest (photo ARTE4-170081).

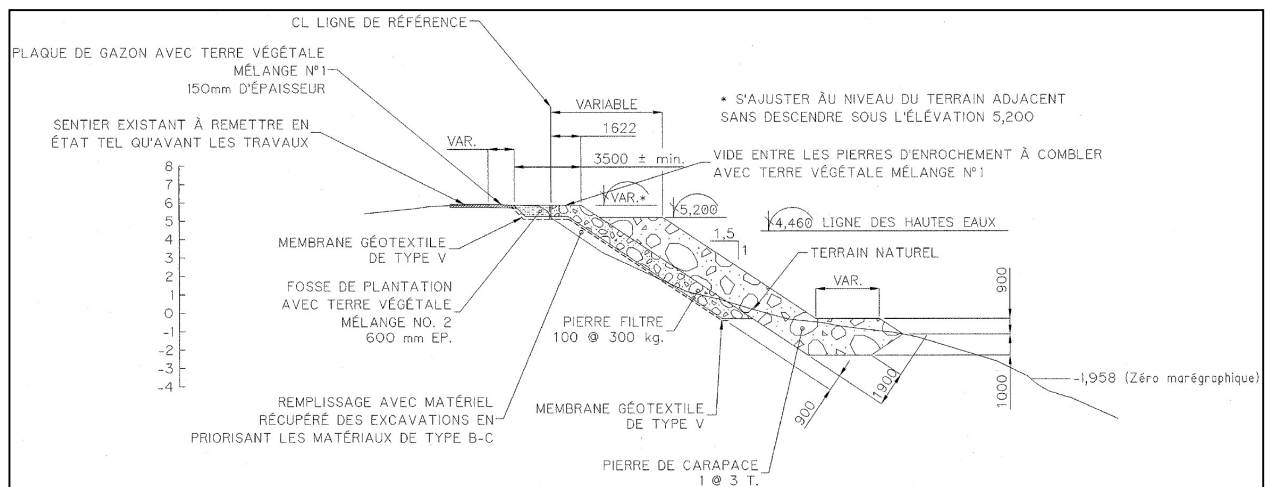


Figure 7. Coupe-type des travaux à réaliser (source : VQ-48348, PSP150138).



Figure 8. Excavation de la clé d’ancrage à marée montante, vers l’est (photo ARTE4-180087).

### **3. Cadre historique**

#### **3.1. Historique de l'occupation**

##### *3.1.1. Occupation préhistorique*

L'évaluation du potentiel archéologique préhistorique réalisée dans le cadre de l'étude d'ensemble du quartier Cap-Blanc a considéré que le bas de la falaise n'a été occupé que sporadiquement à partir de 7 000 ans AA (Arsenault et Lalande 2002 : 13). Même son secteur le plus prometteur au niveau de l'occupation amérindienne, soit le pied de la colline de Québec, n'a été considéré que comme « une zone d'établissement mineure, pour ne pas dire marginalisée par moment au cours de la paléohistoire, même s'il offrait toujours des aires d'exploitation potentielles » (Arsenault et Lalande 2002 : 17). L'aire d'intervention actuelle est située à l'extérieur des zones de potentiel identifiées, en raison notamment de sa basse altitude et de sa proximité avec le fleuve.

Une pièce préhistorique aurait tout de même été retrouvée juste à l'ouest de l'aire d'intervention, dans des remblais près du fleuve « en face de l'escalier qui relie les Plaines à la rue petite Champlain » (Bernatchez 1977). Bien que cette pièce se soit sans doute trouvée en contexte secondaire, sa présence suggère qu'il demeure possible de découvrir des traces préhistoriques au sein de l'aire d'intervention malgré l'évaluation de potentiel.

##### *3.1.2 Occupation historique*

L'aire d'intervention est située entre ce qui était appelé, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Anse des Mères et le port de Cul-de-Sac. Alors que les communautés religieuses avaient, depuis 1651, le droit de pêche sur les lots de grève au sud-ouest de la descente du Cap Diamant (Arsenault et Lalande 2002 : 43; Provost 1977 : 16), l'occupation de la basse-ville s'était étendue vers le sud-ouest du port, dans le quartier dit « Pret de Ville », dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Provost 1977 : 17) (figures 9 et 10). Ce développement près du secteur du Cul-de-Sac s'explique par l'accroissement de la population affectée à ce qui devint le chantier naval du Roi en 1747 (Arsenault et Lalande 2002 : 43; Lalande 1998 : 4). Alors que des cabanes de pêcheurs avaient été érigées dans le secteur de l'Anse des Mères,

des maisons en bois étaient construites dans le quartier Près de Ville (Cloutier 2006 : 4; Lalande 1998 : 4). La croissance démographique de ce secteur de la ville s'est poursuivie tout au long de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Provost 1977 : 18), mais l'occupation se limitait aux extrémités nord-est et sud-ouest de ce qui allait devenir le quartier Cap-Blanc (Arsenault et Lalande 2002 : 44). Seuls quelques rares bâtiments sont visibles à cette époque à proximité de l'aire d'étude (figure 11).

Les activités portuaires se sont développées pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et de nombreux chantiers navals sont apparus tout au long de la rue Champlain (Arsenault et Lalande 2002 : 45; Lalande 1998 : 6). Des quais et des entrepôts furent construits pour répondre aux besoins de cette industrie, et des opérations de remblayage ont permis d'accroître l'espace disponible le long du fleuve. Malgré cela, le secteur de l'actuelle rue Champlain, bande plus étroite entre le cap et le fleuve, n'est alors que légèrement occupé (figure 12). Le portrait change à partir du milieu du siècle, alors qu'apparaît sur les plans toute une série de quais et de bâtiments (figures 13 et 14).

Après un ralentissement important des activités portuaires pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'est traduit par une émigration importante de la population du quartier du Cap-Blanc (Lalande 1998 : 8), un projet de modernisation du port s'est enclenché et s'est poursuivi jusqu'en 1945 (Arsenault et Lalande 2002 : 49; Lalande 1998 : 10). Un chemin de fer fut envisagé et entamé, mais n'est finalement jamais complété. La reprise des activités portuaires, notamment associées au commerce pétrolier, amène une augmentation importante de la circulation, qui culminera avec la construction du boulevard Champlain en 1961.

### **3.2. Recherches antérieures**

Les premières interventions archéologiques réalisées dans ce secteur du boulevard Champlain ont eu lieu en 1997, dans le cadre des travaux de transformation du boulevard en boulevard urbain entre la rue des Traversiers et l'extrémité nord-ouest de la rue Champlain, en réduisant son emprise et en aménagement des voies piétonnières et cyclables (Lalande 1998). Ces travaux incluaient également l'amélioration du réseau d'épuration des eaux en installant un poste de pompage au parc Notre-Dame-de-la-Garde. Ces travaux ont permis la mise au jour de vestiges de bâtiment remontant

possiblement jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dont plusieurs étaient en mauvais état de conservation en raison des différentes infrastructures qui y passaient.

Les opérations 3 et 4 passaient particulièrement près de l'aire d'intervention actuelle, et il est pertinent de s'y arrêter davantage. La sous-opération 3A représentait la supervision des excavations pour l'aménagement de la piste cyclable du côté sud du boulevard Champlain. Des vestiges de bois associés à d'anciens quais de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour à divers endroits le long de la piste cyclable, à partir de 100 m à l'est de la sous-opération 10A jusqu'au parc Notre-Dame-de-la-Garde. Leur état de conservation était plutôt mauvais, puisque le remblayage des berges au XX<sup>e</sup> siècle et la construction du boulevard Champlain avaient détruit plusieurs aménagements (Lalande 1998 : 27). La sous-opération 4A, située à une centaine de mètres au sud-ouest du bâtiment de services, a quant à elle livré d'autres débris de quai, mais qui auraient pu ne pas être en place (Lalande 1998 : 27).

En 2004, de nouveaux travaux d'infrastructures sous le boulevard Champlain, visant à remplacer et brancher des puisards, des conduites d'aqueduc et d'égout, et des bornes-fontaines, ont été réalisés sous supervision archéologique (Cloutier 2006). Les travaux ont alors touché le secteur entre la rue des Sapeurs et la rue Champlain, au nord-est de l'actuelle aire d'étude, et se sont limités essentiellement à l'emprise existante du boulevard : seule la sous-opération 8P se situait au sein du stationnement du parc de Notre-Dame-de-la-Garde, à l'ouest de la sous-opération 10B. Cette supervision archéologique n'a pas mené à la découverte de vestiges (Cloutier 2006 : 6).

Ces travaux se sont poursuivis deux ans plus tard, toujours sous supervision archéologique, entre les rues de la Nouvelle-France et du Cap Diamant (Fiset 2007). Quelques vestiges de quais ont alors été mis au jour, ainsi que des niveaux d'occupation associés à l'exploitation de chantiers navals (Fiset 2007 : 23).

Finalement, les travaux associés à la phase II de la protection des berges du fleuve ont été réalisés sous supervision archéologique (Ross 2017). Une structure de quai – possiblement la même qui avait été mise au jour en 1997 – et des pièces de bois isolées y ont été mises au jour (Ross 2017 : 43 et suiv.)

Tableau 1. Désignations Tikal du site CeEt-803

Opération	Sous-opération(s)	Description	Source
1	A à C	Supervision archéologique lors du réaménagement du boulevard Champlain, secteur Petit Champlain	Lalande 1998
2	A et B	Supervision archéologique lors du réaménagement du boulevard Champlain, entre le Petit Champlain et la rue Champlain	Lalande 1998
3	A	Supervision archéologique lors du réaménagement du boulevard Champlain, secteur de la piste cyclable jusqu'au parc Notre-Dame-de-la-Garde	Lalande 1998
4	A	Supervision archéologique de l'installation du poste de pompage Notre-Dame-de-la-Garde	Lalande 1998
5	A	Supervision archéologique dans le secteur de l'actuelle rue du Cap-Diamant	Lalande 1998
6	A	Supervision archéologique à l'ouest du bassin Brown	Lalande 1998
7	A à E	Supervision archéologique sur la moitié nord du boulevard Champlain, entre les rues Champlain et des Sapeurs	Cloutier 2006
8	A à T	Supervision archéologique sur la moitié sud du boulevard Champlain, entre les rues Champlain et des Sapeurs	Cloutier 2006
9	A et B	Supervision archéologique sous le boulevard Champlain, entre les rues de la Nouvelle-France et du Cap-Diamant	Fiset 2007
10	A	Supervision archéologique lors de la phase II de la protection des berges du fleuve Saint-Laurent	Ross 2017
11	A et B	S Supervision archéologique lors de la phase III de la protection des berges du fleuve Saint-Laurent	Ce volume



Figure 9. Plan de la ville de Québec (extrait), vers 1744, anonyme; la flèche indique approximativement l'aire d'intervention (source : BAC, H2/340/Québec/ [ca. 1744]).

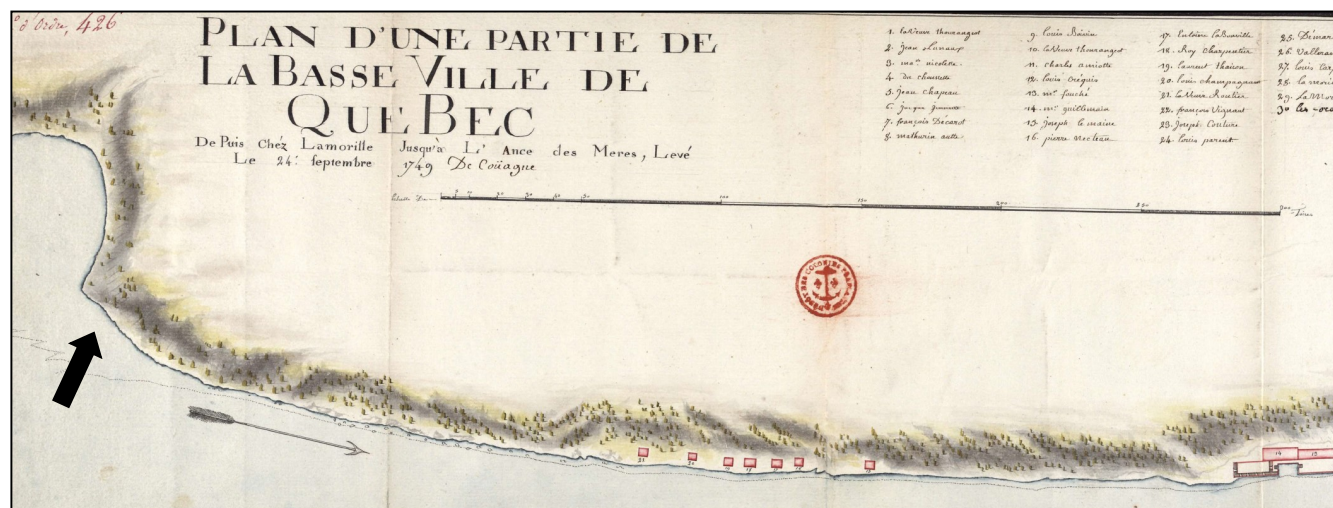


Figure 10. Plan d'une partie de la basse ville de Québec, depuis Lamorille jusqu'à l'Ance des Mères (extrait), 1749, Jean-Baptiste de Couagne; la flèche indique approximativement l'aire d'intervention (source : ANOM, FR CAOM 03DFC426C).



Figure 11. *Plan of the Town and Fortifications of Quebec with the ground between the Rivers St Lawrence and St Charles, 1785*, W. Chewet; la flèche indique approximativement l'aire d'intervention (source : BAC, H1/340/Quebec/1785).

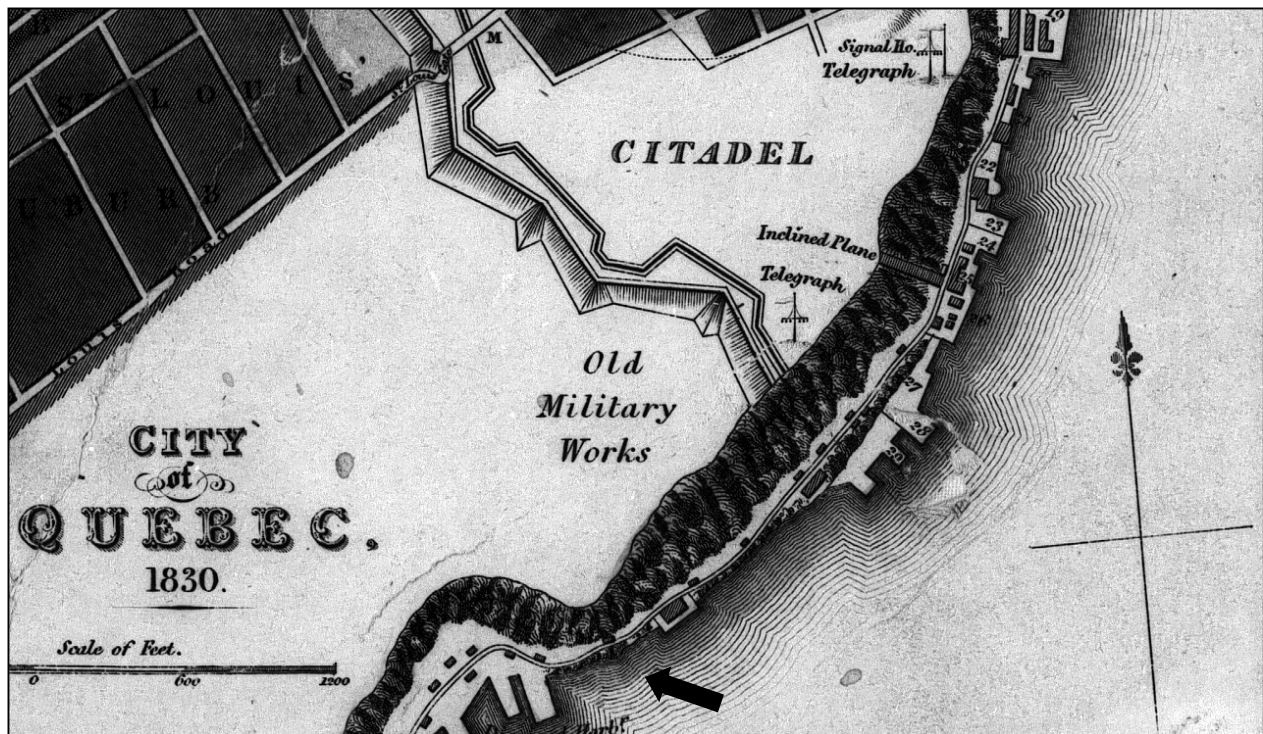


Figure 12. *City of Quebec, 1830* (excerpt), 1830, J & C Walker; la flèche indique approximativement l'aire d'intervention (source; BAC H3/340/Quebec/1830).

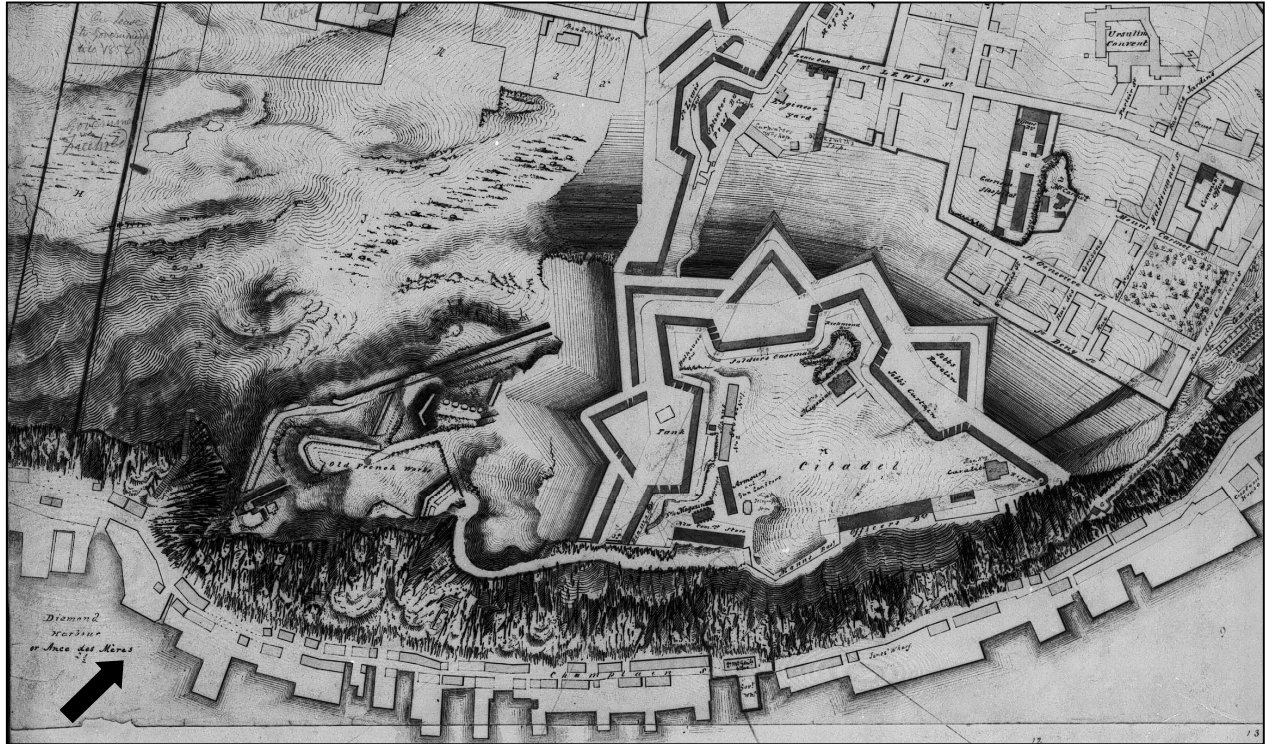


Figure 13. *Survey of Quebec* (extrait), 1841, Bathurst; la flèche indique approximativement l'aire d'intervention (source : BAC, H2/340/Quebec/1841).



Figure 14. *Atlas of the city and county of Quebec*, Feuille 14 (extrait), 1879, H.W. Hopkins; la flèche indique approximativement l'aire d'intervention (source : BANQ-CN, G/1144/Q4G475/H6/1879 CAR).

## **4. RÉSULTATS**

### **4.1. Sous-opération 11A**

La surface du talus de la sous-opération 11A est composée d'éclats de schiste avec quelques débris de béton et quelques zones enrochées de gros blocs arrondis. Des racines, des souches, des briques, et divers déchets y sont mélangés, ainsi que quelques fragments de pièces de bois équarries d'une vingtaine de centimètres de côté. Un sentier de gravier, bordé de gazon et d'équipements de parc sur dalles de béton, longe son sommet. Les excavations dans la pente du talus ont généralement été superficielles, et n'ont exposé que le même remblai hétérogène que l'on percevait en surface. Au sommet du talus, sous la tourbe et le terrassement de surface faisant une trentaine de centimètres d'épaisseur, les excavations ont montré la présence d'un épais remblai argileux grisâtre mélangé à une grande quantité de fragments de schiste. À l'endroit du sentier, un gravier mélangé à de la poussière de pierre remplace le terrassement (figure 15). À un endroit, une concentration de débris de démolition, comprenant briques, mortier et pierres calcaires, remplace le remblai argileux (figure 16), mais aucune trace de bâtiment en place n'a été observée.

Des déblais de la clé, excavée dans le lit du fleuve, sont issus divers débris architecturaux – pierres ébauchées, briques oranges et blanches, perforées ou non, fragments de béton et de béton armé, blocs granitiques, éclats de schiste, silex de ballast – le tout mélangé à une matrice d'argile sableuse grise foncé avec cailloux. On y rencontre quelques artefacts épars et non diagnostique, comme des fragments de verre, de terre cuite fine blanche ou de plastique, qui n'ont pas été récoltés. Ces objets sont manifestement des déchets jetés, à divers moments, dans le fleuve – on y trouve même la carcasse d'un vieux vélo et d'une brouette. La quantité de débris diminue à mesure que l'excavation s'enfonce.

#### *4.1.1. Vestiges d'un quai récent*

Des pièces de bois assemblées ont été enregistrées dans le haut de la pente du talus, entre le chaînage 0+033 et 0+037 (figures 17 à 19). Enregistré sous le numéro 11A100, il s'agit d'un assemblage de deux pièces de bois superposées disposées parallèlement au fleuve, et de deux pièces, aussi

superposées, placées dans un angle de 135° par rapport aux premières (figure 20). Son sommet se trouve à une altitude variant entre 2,55 et 2,85 m. Les pièces de bois sont équarries et font 0,25 m de côté. Quatre longs spikes tréfilés de 2,5 cm de diamètre sont fichés dans les pièces orientées vers le nord (figure 21). Le côté intérieur de l'assemblage (soit vers le nord-est) est comblé de grosses pierres de schiste, de béton, et de déchets d'asphalte, de briques et de métal. Malgré un décapage de surface, la poursuite de l'assemblage vers le sud-ouest n'a pu être mise au jour – il semble qu'il ait été détruit, comme le suggère la présence de pièces de bois épars. Les travaux ne nécessitaient pas de dégager davantage le vestige vers le nord, et celui-ci a pu être conservé après que sa surface ait été décapée. Il fut recouvert d'une membrane de géotextile avant d'être remblayé de dépôt meuble, puis l'enrochement a été posé par-dessus.

Tant dans son assemblage que dans sa composition, le vestige ressemble en tout point au quai érigé entre la sous-opération 11B et le bassin Brown (figure 22), avec lequel il semble d'ailleurs aligné. L'orientation de ses deux parties est en effet à peu de choses près parallèle avec les parties existantes de ce quai. Une photographie de 1945 montre cette structure dans le secteur de la sous-opération 11B, sous la forme d'un quai plus léger que celui qui subsiste encore au sud-ouest (figure 23). On peut également deviner sa présence sur des photographies aériennes de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle (figure 24).

#### *4.1.2. Possibles vestiges d'une base d'amarrage*

À marée basse furent observées deux autres pièces de bois enfoncées dans le sol et disposées à angle droit, situées au sud-est de la limite des travaux, et à une altitude de 1,0 m sous le niveau géodésique. Les deux pièces sont incomplètes, ne permettant pas d'en évaluer la longueur originale, ni de voir leur relation (figure 25). Chacune fait 0,20 m de largeur. Aucun clou n'a été observé, et il était impossible d'être assuré que ces pièces étaient en place. À elles seules, elles ne permettaient pas de présumer de la présence d'un ancien élément de quai. Ces deux pièces ont été conservées.

L'excavation de la clé au nord-ouest de cet ensemble, faite partiellement en l'absence de l'archéologue, a toutefois mené à l'arrachement de ce qui serait la poursuite de cet élément vers le nord-ouest (figure 26). De gros clous forgés, faisant 15 cm de longueur et 1,5 cm de côté, étaient

visibles sur les pièces de bois observées dans les déblais (figure 27). Plus loin, à 4 m puis à 10 m à l'ouest de ces pièces, se trouvaient deux autres ensembles de poutres équarries superposées, placé selon la même orientation nord-ouest / sud-est, à une altitude de surface variant de 0,2 à 1,2 m sous le niveau géodésique. L'ensemble a été enregistré comme 11A200 (figures 17 et 18). Mises au jour à marée montante, ces pièces de bois n'ont pu être observées *in situ*, mais ont pu être localisées. Outre les clous, aucun artefact n'a été observé dans les déblais d'excavation.

Bien qu'il n'ait été possible d'en faire l'observation *in situ*, la localisation et la forme de ces éléments de bois suggèrent qu'il puisse s'agir des vestiges d'une structure identifiée comme quai d'amarrage dans l'étude de potentiel (zone de potentiel n° 2483 dans Patri-Arch 2002 : 55) (figure 28). Ces installations apparaissent sur un plan dressé en 1842 (figure 29), et sont attribuées à un dénommé Lampson sur un plan de 1850 (figure 30). Elles sont toujours visibles sur des images du début du XX<sup>e</sup> siècle (par exemple figure 31), et ont sans doute été abandonnées dans le courant de la première moitié de ce siècle.



Figure 15 Paroi des excavations au sommet du talus, vers le nord-ouest (photo ARTE4-PA280136).



Figure 16. Concentration de débris de démolition au sommet du talus, vers le nord-est (photo ARTE6-PA270020).

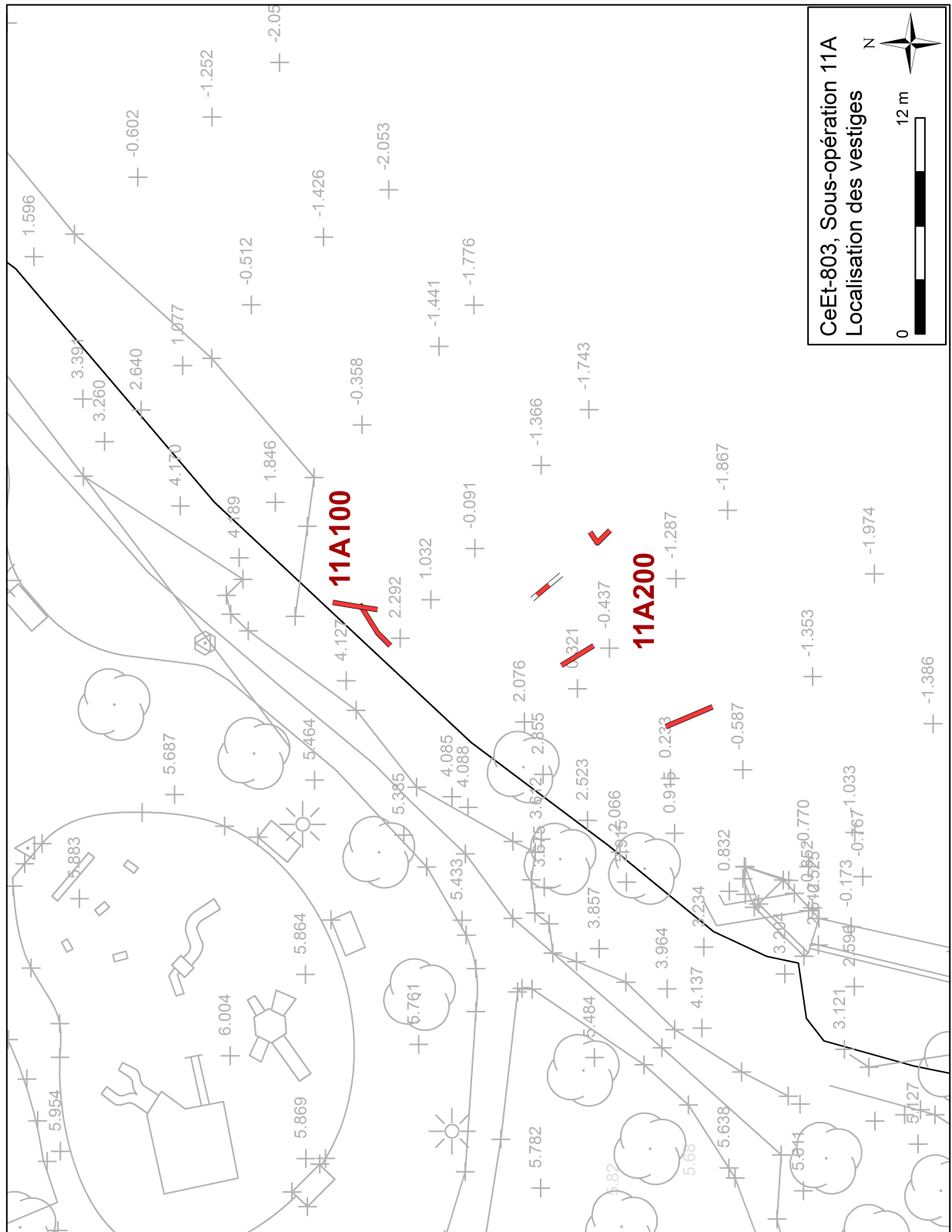


Figure 17. Plan de localisation des vestiges de la sous-opération 11A (fond de plan : Ville de Québec)



Figure 18. Localisation des vestiges sur photographie aérienne (source : Ville de Québec).



Figure 19. Vestige de quai 11A100, vers le nord-ouest (photo ARTE4-PA250118).



Figure 20. Agencement entre les deux parties de l'assemblage 11A100, vers le nord (photo ARTE4-PA260127).



Figure 21. Coin de l'assemblage 11A100, vers le nord-ouest (photo ARTE4-PA260132).



Figure 22. Quai existant au sud-ouest de la sous-opération 11A, vers le nord-est (photo ARTE4-PA240108).



Figure 23. Vue de la berge du fleuve dans le secteur Cap-Blanc, en 1945, vers le nord (source : AVQ, Q-C1-14-N001948).



Figure 24. Photo aérienne du secteur Cap-Blanc en 1962 (source : Centre GéoStat, Université Laval, A17574\_013, 23 mai 1962, 1:5000).



Figure 25. Pièces de 11A200 en place, vers le sud-est (photo ARTE4-PB020144).



Figure 26. Arrachement de la poursuite de l'assemblage 11A200, vers le sud-ouest (photo ARTE4PB080157).



Figure 27. Clous forgés trouvés en association avec 11A200.

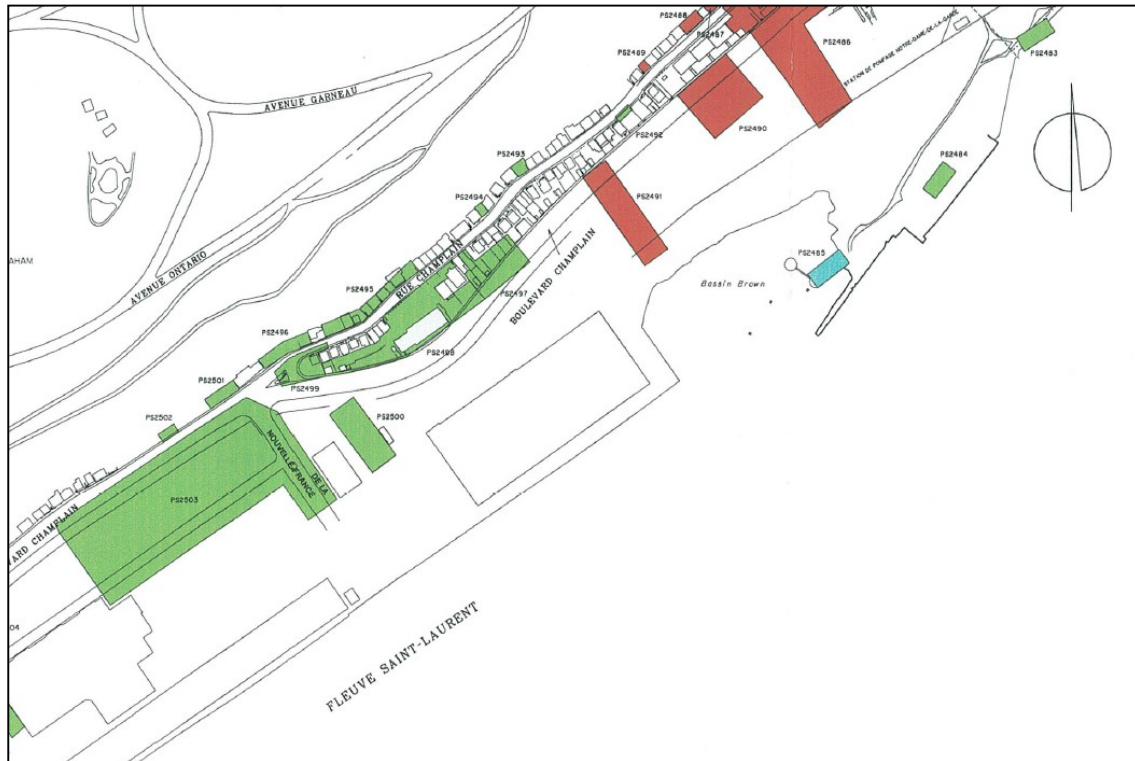


Figure 28. Extrait du plan de compilation du potentiel archéologique (source : Arsenault et Lalande 2002, carte 12).



Figure 29. Plan exhibiting the beach wharves piers and the streets in the vicinity of the same & from the General Hospital to Pointe à Pizéau (extrait), W. Ware, 13 avril 1843 (relevé en 1842) (source: BAnQ-Q E21/S555/SS1/ SSS25/D1/P2.0).



Figure 30. Plan of part of the beach opposite to the City of Quebec (extrait), G.G. Dunlevie, vers 1850 (source: BAnQ-Q E21/S555/SS1/SSS25/D1/P1.2)

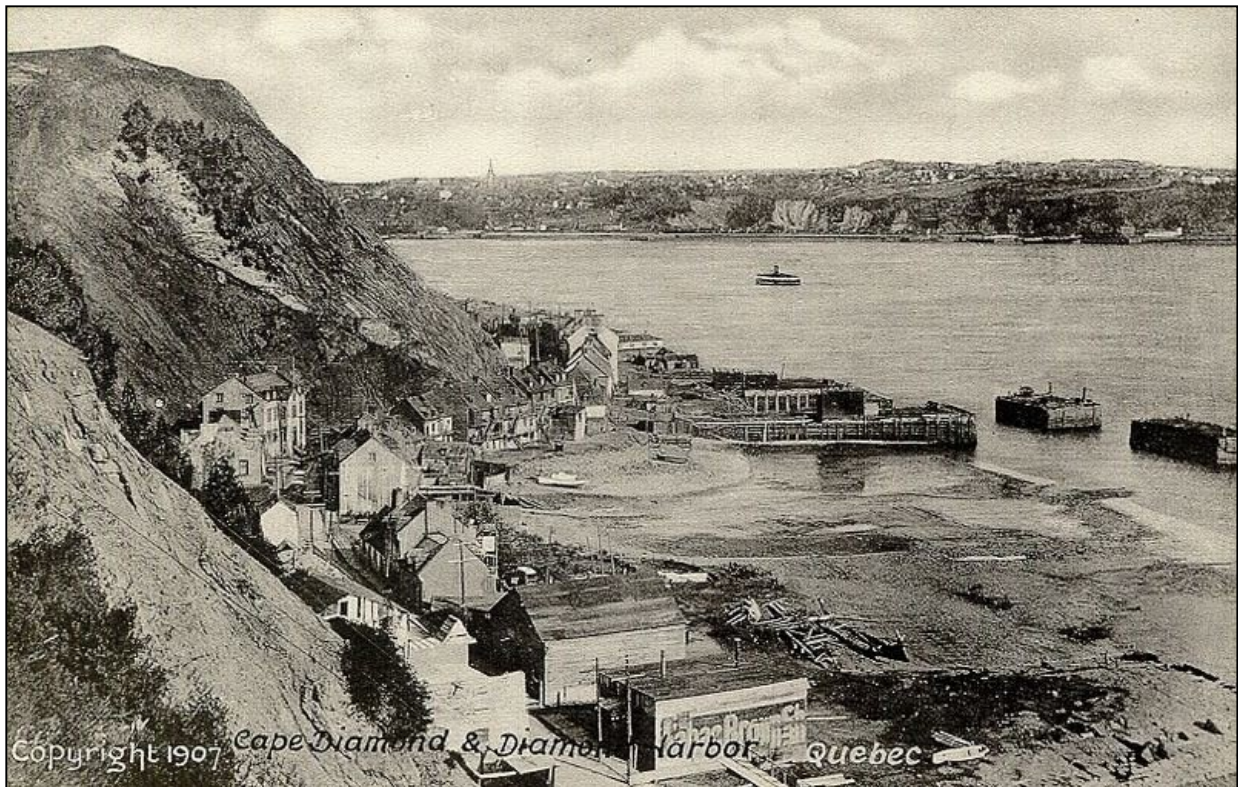


Figure 31. Cape Diamond & Diamond Harbor, Quebec, 1907 (source : BAnQ-Q, P547/S1/SS1/SSS1/D1-1/P0028).

## 4.2. Sous-opération 11B

La surface du talus de la sous-opération 11B est jonché de débris de béton armé et de grandes dalles de granit déposés sur un remblai de grandes et moyennes pierres plus ou moins angulaires déposés de façon pêle-mêle. Les sols excavés par la suite, tant dans le talus qu'à son sommet, sont composés de remblais mélangés et non stratifiés, composés principalement d'argile brunâtre avec fragments de schistes concassés et fragments de brique (figure 32). Une cinquantaine de centimètres d'épaisseur de terreau organique surmonte ces remblais dans la partie supérieure du talus. Un fil électrique protégé d'une gaine de PVC était enfoui dans un remblai de sable normalisé près du sommet du talus.

Contrairement à 11A, où la pelle a pu parfois procéder à marée basse, l'excavation de la clé de la sous-opération 11B a pratiquement toute été réalisée alors que la marée ne permettait pas l'observation des déblais *in situ*. Ceux-ci étaient toutefois en tout point identiques à ceux excavés dans la sous-opération 11A. Ces excavations à l'aveugle ont produit une base d'ancrage en béton (figure 33), ainsi que des pièces de bois, parfois équarries (11B100; figure 34). Ces pièces, mises au jour autour du chaînage 0+210, étaient incomplètes sur leur longueur, mais faisaient une largeur ou un diamètre variant entre 0,15 m et 0,33 m. Un gros clou tréfilé, faisant 2,5 cm de diamètre et 52 cm de longueur, était fiché dans l'une de ces pièces de bois (figure 35). Bien qu'elles n'aient pu être observées *in situ*, il n'est pas exclu qu'elles puissent avoir été en place. Aucune pièce de bois n'était toutefois visible à cet endroit, comme ailleurs dans la sous-opération, en surface à marée basse, ni pendant les excavations dans le talus. La présence d'autres débris, notamment du béton armé, récupéré avec les pièces de bois suggère qu'il s'agirait plutôt de débris en position secondaire plutôt qu'un quai en place, hypothèse qui est supportée par les superpositions de plans qui ont été faites dans le cadre de l'étude de potentiel (Arsenault et Lalande 2002 : carte 10). Ces débris pourraient provenir du quai du XIX<sup>e</sup> siècle qui devait se trouver, selon les plans, sous le stationnement du parc Notre-Dame-de-la-Garde, juste à l'ouest de la sous-opération 11B (zone de potentiel PS2463, Arsenault et Lalande 2002 : 54) (figure 36).

Somme toute, les excavations dans la sous-opération 11B semblent n'avoir révélé aucun nouveau vestige archéologique.



Figure 32. Remblais excavés dans la sous-opération 11B, vers le sud-ouest (photo ARTE4-PA190098).



Figure 33. Base d'ancrage en béton, vers le nord-est (photo ARTE4-PA180093).



Figure 34. Pièces de bois 11B100 extraites de la clé (photo ARTE6-PA200030).



Figure 23. Pièce de bois 11B100 extraite de la clé (photo ARTE6-PA200024)



Figure 36. Extrait du plan de compilation du potentiel archéologique (source : Arsenault et Lalande 2002, carte 12)

## **5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Ce rapport rendait compte de l'intervention archéologique réalisée le long de la berge du fleuve Saint-Laurent, près du parc Notre-Dame-de-la-Garde, au sein du site archéologique CeEt-803. La Ville de Québec devait y réaliser la phase III des travaux d'enrochement afin de stabiliser les berges de l'érosion active du fleuve. L'autorisation de travaux qu'a délivrée le MCC incluait comme condition une supervision archéologique des travaux.

La phase III du projet de protection des berges touchait deux sous-opérations. La sous-opération 11A était située entre le quai en bois au sud du bassin Brown jusqu'au stationnement du parc Notre-Dame-de-la-Garde. La supervision archéologique a permis de localiser des vestiges d'un ancien quai d'amarrage, abandonné dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les restes d'un quai plus récent. La sous-opération 11B, située en bordure de l'extrémité est du stationnement, n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique.

Les résultats de l'actuelle intervention ne permettent pas de procéder à une évaluation par valeurs du site archéologique CeEt-803. Aucune valeur archéologique ne peut être dérivée ou exclue à partir des constats de l'intervention, très limitée par rapport à la superficie complète du site. Ils ont toutefois permis de constater à nouveau la précision de la superposition de plans réalisée dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique (Arsenault et Lalande 2002), comme l'avaient démontré également les interventions antérieures. Il est ainsi recommandé que tous les travaux à venir dans le secteur du Cap-Blanc soient évalués à partir de cette étude, afin de déterminer quelles interventions archéologiques devraient être réalisées. Si la présence de vestige est suggérée par l'étude de potentiel, les travaux devraient être précédés de sondages plutôt que d'être faits sous supervision archéologique, afin d'éviter les délais ou la perte de données archéologiques parfois inévitable dans le cadre de ce genre d'intervention.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

### Documents d'archives

#### Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM)

##### Dépôt des Fortifications des Colonies

- *Plan d'un partie de la basse ville de Québec, depuis Lamorille jusqu'à l'Ance des Mères*, 24 septembre 1749, Jean-Baptiste de Couagne. Cote : FR CAOM 03DFC426C.

#### Bibliothèque et Archives du Canada (BAC)

- *Plan of the Town and Fortifications of Quebec with the ground between the Rivers St Lawrence and St Charles*, 1785, W. Chewet. Cote : H1/340/Quebec/1785, NMC16247, no MIKAN 4128630
- *Plan de la ville de Québec*, vers 1744, anonyme. Cote : H2/340/Quebec/[ca. 1744], NMC4899, no MIKAN 4153499.
- *Survey of Quebec*, 1841, Bathurst. Cote : H2/340/Quebec/1841, NMC36629.
- *City of Quebec*, 1830, J & C Walker. Cote : H3/340/Quebec/1830, NMC22586, no MIKAN 4138023.

#### Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Collection numérique (BAnQ-CN)

##### Cartes et plans

- *Atlas of the city and county of Quebec*, 1879, H.W. Hopkins. Cote : G/1144/Q4G475/H6/1879 CAR, Iris 0000174243.

#### Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec (BAnQ-Q)

##### Fonds Ministère des Terres et Forêts (E21)

- *Plan of part of the beach opposite to the City of Quebec*, vers 1850, G.G. Dunlevie ?. Cote : E21/S555/SS1/SSS25/D1/P1.2.
- *Plan exhibiting the beach wharves piers and the streets in the vicinity of the same & from the General Hospital to Pointe à Piçeau*, 13 avril 1843, W. Ware. Cote : E21/S555/SS1/SSS25/D1/P2.0.

##### Collection Magella Bureau (P547)

- *Cape Diamond & Diamond Harbor, Quebec*, 1907. Cote : P547/S1/SS1/SSS1/ D1-1/P28.

#### Archives de la Ville de Québec (AVQ)

##### Fonds Ville de Québec

- *Cap-Blanc*, 16 octobre 1945. Cote : Q-C1-14-N001948.

### Études

#### Arsenault, D. et D. Lalande

2002 *Étude d'ensemble du quartier Cap-Blanc; Le potentiel archéologique*. Ville de Québec, rapport inédit.

Bernatchez, P.

1977 *Notes sur le site CeEt-15*. MAC, manuscrit.

Cloutier, C.

2006 *Rapport de surveillance archéologique, boulevard Champlain, entre la rue Champlain et la rue des Sapeurs*. Ville de Québec, rapport inédit.

Dessau

2012 *Protection des berges du fleuve Saint-Laurent entre les lots 1 315 062 et 1 315 094 du cadastre de la Ville de Québec; Étude d'impact sur l'environnement*. MDDEP et Ville de Québec, rapport inédit.

Fiset, R.

2007 *Surveillance archéologique sous le boulevard Champlain, Québec, CeEt-803*. Ville de Québec, rapport inédit.

Gagné, B.S. et D. Labbé

2002 *Étude d'ensemble du quartier Cap-Blanc; Histoire de la forme urbaine et analyse du paysage*. Ville de Québec, rapport inédit.

Lalande, D.

1998 *Surveillance archéologique sur le boulevard Champlain, Québec (CeEt-803 et CeEt-149)*. Ville de Québec, rapport inédit.

Provost, H.

1977 *Notre-Dame-de-la-Garde; 1877-1977*. Québec : Société historique de Québec.

Ross, B.

2017 *Surveillance archéologique des travaux de protection des berges du parc Notre-Dame-de-la-Garde, Ville de Québec (CeEt-803) automne 2015*. Ville de Québec, rapport préliminaire.

## Annexe 1 – FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

<b>Identification du site</b>	CeEt-803, Boulevard Champlain
<b>Localisation</b>	Dans l'emprise du boulevard Champlain, à partir du sud du site CeEt-149 jusqu'au coin de la rue du Général-Tremblay (selon ISAQ)
<b>Lot cadastraux</b>	1 213 550 et 1 315 094
<b>Périodes culturelles</b>	Euro-québécoise, 1608 à 1950 (selon ISAQ)
<b>Travaux réalisés</b>	Supervision archéologique
<b>Valeurs archéologiques</b>	L'intervention actuelle n'a pas permis d'évaluer les valeurs du site (voir p. 34)
<b>Recommandations</b>	Sondages archéologiques et supervision (voir p. 34)
<b>Artefacts</b>	S/O
<b>Écofacts</b>	S/O
<b>Vestiges</b>	

<b>Id</b>	<b>Nature</b>	<b>Fonction</b>	<b>Datation</b>	<b>Conservation</b>	<b>Ref</b>
11A100	Pièces de bois	Quai récent	XXe siècle	Conservé	4.1.1
11A200	Pièces de bois	Quai d'amarrage (non observé <i>in situ</i> )	XIXe siècle	Détruit	4.1.2
11B100	Pièces de bois	Débris d'un ancien quai – probablement pas en place (aucune observation <i>in situ</i> )	Ind.	Détruit	4.2

## **Annexe 2 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**



## CATALOGUE PHOTO

**Projet:** Protection des berges du St-Laurent, ph. III

**Type de film:** Numérique

**Archéologue:** Louis Gilbert

**No d'appareil:** ARTE4

No	Date	Secteur	Orientation	Description
PA170072	2016-10-17	1B	W	Vue générale avant le début des travaux
PA170073	2016-10-17	1A	E	Vue générale avant le début des travaux
PA170074	2016-10-17	1B	E	Vue générale avant le début des travaux
PA170075	2016-10-17	-	NW	Paysage
PA170076	2016-10-17	1A	W	Vue générale avant le début des travaux
PA170077	2016-10-17	1B	E	Enlèvement de la végétation
PA170078	2016-10-17	1B	NW	Enlèvement de la végétation
PA170079	2016-10-17	1B	NW	Paroi du talus
PA170080	2016-10-17	1B	E	Désenrochement de la limite est
PA170081	2016-10-17	1B	W	Présence de béton en surface
PA170082	2016-10-17	1B	SE	Vue générale de la base du talus et du fleuve
PA170084	2016-10-17	1B	E	Surface du talus, présence de béton
PA170085	2016-10-17	1B	W	Désenrochement de la limite ouest
PA170086	2016-10-17	1B	W	Nettoyage de la surface du talus
PA180087	2016-10-18	1B	E	Excavation sous la surface de l'eau
PA180088	2016-10-18	1B	W	Remblai d'éclats de schiste
PA180089	2016-10-18	1B	SW	Base d'ancrage en béton
PA180090	2016-10-18	1B	W	Excavation sous la surface de l'eau
PA180091	2016-10-18	1A	W	Surface du talus après nettoyage
PA180092	2016-10-18	1A	E	Surface du talus après nettoyage
PA180093	2016-10-18	1B	NE	Base d'ancrage en béton
PA180094	2016-10-18	1B	E	Nettoyage de surface du talus et excavation à la base du talus
PA180095	2016-10-18	1A	W	Surface du talus après nettoyage
PA190096	2016-10-19	1B	W	Dégagement d'un fil électrique
PA190097	2016-10-19	1B	W	Paroi en cours d'excavation
PA190098	2016-10-19	1B	W	Excavation en cours et nature du sol
PA190099	2016-10-19	1B	W	Excavation en cours et nature du sol
PA190100	2016-10-19	1B	S	Déblais excavés sous l'eau
PA240102	2016-10-24	hors-zone	W	Quai existant au bassin Brown
PA240103	2016-10-24	hors-zone	NW	Quai existant au bassin Brown
PA240104	2016-10-24	hors-zone	NW	Quai existant au bassin Brown
PA240105	2016-10-24	hors-zone	W	Quai existant au bassin Brown (détail)
PA240106	2016-10-24	hors-zone	N	Quai existant au bassin Brown
PA240107	2016-10-24	hors-zone	NW	Quai existant au bassin Brown
PA240108	2016-10-24	hors-zone	E	Quai existant au bassin Brown
PA240109	2016-10-24	Général	E	Vue des deux zones à partir des quais à l'ouest; 1B totalement enroché, 1A enrochement temporaire
PA240110	2016-10-24	1A	E	Début du désenrochement
PA250111	2016-10-25	hors-zone	NW	Quai à la limite ouest de 1A
PA250112	2016-10-25	1A	E	Vue au début des travaux
PA250113	2016-10-25	1A	NE	Vestige de bois 1A100
PA250114	2016-10-25	1A	NW	Vestige de bois 1A100
PA250115	2016-10-25	1A	NE	Vestige de bois 1A100
PA250116	2016-10-25	1A	N	Vestige de bois 1A100
PA250117	2016-10-25	1A	NE	Vestige de bois 1A100
PA250118	2016-10-25	1A	N	Vestige de bois 1A100
PA250119	2016-10-25	1A	NW	Vestige de bois 1A100
PA250120	2016-10-25	1A	NW	Vestige de bois 1A100
PA250121	2016-10-25	1A	W	Vestige de bois 1A100 et quai existant



